



La lettre d'infos

Vendredi 1^{er} Octobre 2021



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE D'AUTOMNE DES CLUBS DE L'OISE

Le Comité de Direction du District Oise de Football porte à la connaissance de ses clubs que se tiendra le Samedi 9 Octobre 2021 à partir de 9H00 à l'Empreinte du Crédit Agricole – PAE du Haut Villé – 1 Avenue du Beauvaisis 60000 BEAUVAIS, une Assemblée Générale Ordinaire Annuelle des clubs de l'Oise (pointage et émargement des clubs de 8H15 à 9H00).

Pour pouvoir participer à cet événement, notre partenaire le Crédit Agricole vous demande de vous inscrire impérativement en ligne sur : <https://sphinxdeclic.com/d/s/5fk4gb>

Ordre du Jour

- 1 - Emargement des délégués.
- 2 – Accueil du Président M. Claude Coquema, présentation de l'Assemblée Générale, son but.
- 3 – Présentation de notre équipe de communication et de développement.
- 4 – Annonce du quorum et approbation du P.V des Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire du 26 Juin 2021
- 5 - Compte-rendu financier du Trésorier Général exercice clos au 30/06/2021, rapport du Commissaire aux comptes. Quidus.
- 6 – Adoption du Budget prévisionnel de la saison 2021/2022.
- 7 – [Lettre ouverte de l'US le Pays du Valois](#)
- 8 – Développement des nouvelles pratiques
- 9 – Accompagnement des clubs
- 10 – Allocution des personnalités

Sont admis à représenter un club, s'ils disposent d'un pouvoir **NOMINATIF SIGNE DU PRÉSIDENT DU CLUB REPRÉSENTÉ** les délégués majeurs non placés sous le coup d'une suspension à la date du **9 Octobre 2021** et titulaires d'une licence dirigeant enregistrée depuis plus de **SIX MOIS**.

Afin de respecter les consignes de distanciation sociale, nous ne pourrons accueillir dans la salle qu'un seul représentant par club (les accompagnants mineurs ou majeurs seront refusés).

Nous invitons expressément les clubs qui ne pourront pas se déplacer à mandater un autre club ou de renvoyer en blanc au secrétariat du district *le pouvoir que vous avez reçu par voie postale*, ils éviteront ainsi l'amende réglementaire.

IMPORTANT ! Le représentant d'un club peut représenter au maximum 4 clubs y compris le sien. En outre, il ne peut représenter son club s'il fait l'objet d'une mesure de suspension à la date de l'assemblée.

LES BUREAUX DE POINTAGE DES CLUBS SERONT OUVERTS de 08 H 15 à 09 H 00.

Compte tenu des conditions sanitaires actuelles nous ne pourrons malheureusement pas organiser un pot de l'amitié à l'issue de cette Assemblée comme nous le faisons à l'accoutumée.

Le Président, Claude COQUEMA

Pass Sanitaire obligatoire – Prise de température frontale, lavage des mains au gel hydro-alcoolique à l'entrée de la salle et port du masque impératif



PASS SANITAIRE POUR LES JEUNES DE 12 A 17 ANS

A compter du 30 septembre 2021, le Pass Sanitaire sera exigé pour les pratiquant(e)s dès l'âge de 12 ans.

Une tolérance de deux mois a été mise en place pour les enfants ayant 12 ans.

Le Pass Sanitaire est donc obligatoire **qu'à partir de 12 ans et 2 mois**.

Cliquez sur le lien ci-dessous :

[Lire la suite sur le site du gouvernement](#)



Déclinaison des mesures sanitaires pour le sport à partir du 30 septembre 2021

Ensemble, continuons d'appliquer les gestes barrières

LE PASS SANITAIRE	
Qu'est ce que le Pass sanitaire ?	Présenter soit : <ul style="list-style-type: none">- Un schéma vaccinal complet ;- Un test PCR ou antigénique négatif de moins de 72 h ;- Un autotest réalisé sous la supervision d'un des professionnels de santé négatif de moins de 72 h ;- Un certificat de rétablissement de la Covid-19. http://www.gouvernement.fr/pass-sanitaire-toutes-les-reponses-a-vos-questions
Qui contrôle le Pass sanitaire ?	Le responsable de l'équipement ou l'organisateur de l'activité désigne les personnes habilitées à effectuer le contrôle du Pass sanitaire. Ce sont les personnes qui contrôlent habituellement l'accès ou à défaut celles qui organisent l'activité. Un registre doit mentionner les personnes en charge du contrôle. Les équipements habituellement non contrôlés (accès libre ou en autonomie) où la pratique n'est pas organisée, ne sont pas soumis au contrôle du Pass sanitaire.
PORT DU MASQUE	
ERP PA et ERP X	Le port du masque n'est pas obligatoire pour les personnes ayant accédé aux établissements sportifs au moyen du Pass sanitaire. Son utilisation reste une mesure barrière efficace qui est conseillée. Le port du masque peut toutefois être rendu obligatoire soit par arrêté préfectoral soit par décision de l'exploitant ou l'organisateur.
Espace public (y compris plages, plan d'eau et lacs)	Pas de port du masque obligatoire. Le préfet de département peut, par arrêté, le rendre obligatoire si nécessaire.

La mise en place d'un cahier de rappel s'impose dans les ERP de type X. Il permet de mettre en œuvre le « contact tracing » lorsque l'établissement a été fréquenté par une personne contaminée. Il peut être numérique en utilisant l'application TousAntiCovid (signal).
Toutes les informations sont disponibles ici : <https://qrcode.tousanticovid.gouv.fr/>

DISTRICT OISE
DE FOOTBALL



Roland Magdane



10/11
2021

à partir de
18H30

Soirée du BÉNÉVOLAT

Au Château des Rochers,
60180 Nogent sur Oise

PASS SANITAIRE + PORT DU MASQUE



Oise.fff.fr

Districtoise

District_oise

District Oise de Football

FORMULCLUB
Votre spécialiste clubs



Découvrez l'offre spéciale clubs du FC CHAMBLY OISE

#NeRienLâcher  #TousAuStade

OFFRE SPÉCIALE CLUBS

1 place (Tribune Piocelle) 
+ 1 sandwich* (Ou frites merguez) 
+ 1 boisson**  = 8€

**OFFRE VALABLE POUR LES ENFANTS
SOUS PRÉSENTATION DU COUPON D'INSCRIPTION
1 ACCOMPAGNATEUR OFFERT
TOUS LES 8 ENFANTS INSCRITS
- ACCOMPAGNATEUR SUPPLÉMENTAIRE : 12€
SANS REPAS
PAIEMENT PAR CHÈQUE À L'ORDRE DU
FC CHAMBLY OISE**

* JAMBON-EMMENTAL OU CRUDITÉ ** COCA OU OASIS OU ICE TEA



FORFAITS GÉNÉRAUX

Veillez noter que les équipes ci-dessous ont déclaré forfait général pour la saison 2021/2022 :

- US MERU 2 U16 groupe A
- USR ST CREPIN Brassage Echiquier U15 groupe A
- Entente ORRY/PLAILLY 2 Brassage Echiquier U15 groupe B
- TRICOT OS U11 groupe D niveau 3 1^{ère} phase
- CSM LE MESNIL EN THELLE U11 groupe F niveau 3 1^{ère} phase
- FC BORAN 13 groupe B niveau 2 1^{ère} phase
- TRICOT OS U13 groupe I niveau 3 1^{ère} phase



LA VIE DES CLUBS

URGENT - L'US CREPY EN VALOIS recherche un gardien de but pour la catégorie U18.

Merci de contacter la secrétaire au 06.35.14.58.91

AGENDA

Prochaines réunions de Commissions du District

✚ Mardi 5 Octobre 2021

18h00 : Responsable Foot à l'Ecole Collège

✚ Jeudi 7 Octobre 2021

17h00 : F.M.I.

17h30 : Commission de Discipline

✚ Vendredi 8 Octobre 2021

18h00 : Bureau Accompagnement des clubs





*Le sporting Club les Marettes
organise un week-end au
profit de l'association
RUBAN ROSE*

Le 9 & 10 octobre 2021

Le samedi de 14h à 18h

- éveil musical
- initiation à la boxe
- atelier renforcement musculaire
- photo avec mascotte minnie
- vente de crêpes et barbe a papa

à partir de 19h30 scène ouverte avec repas dansant

Info/reservation : sporting-club-lesmarettes@laposte.net / TEL : 06.52.74.73.73

Le dimanche de 10h à 17h

- 10 h randonnée pédestre (4e)
- 12h30 lacher de ballons (2e)
- 15 h match (2e)





FOOT MAX ACADEMY

ÉCOLE DE FOOTBALL
DE SEPTEMBRE 2021 À JUIN 2022



**OUVERT
DE
3 À 13 ANS**

PACK FOOTMAX OFFERT

+ BABY FOOT

LES SAMEDIS DE 11H À 12H DE 3 À 6 ANS

1 COURS PAR SEMAINE

255 EUROS *

2 COURS PAR SEMAINE

420 EUROS *

*Tarifs à l'année

**ENTRAINEURS DIPLOMÉS !
COURS DE PERFECTIONNEMENT
MARDI ET JEUDI DE 17H30 À 19H**



FOOTMAX60



FOOTMAXSAINTMAX



03.44.25.33.94

ADRESSE : RUE MARIE CURIE 60740 SAINT MAXIMIN



PROCÈS - VERBAUX

COMMISSION DES JEUNES

Réunion du 24 septembre 2021

Président : MAIGRET Patrick

Présents : DEALET Dominique, FABUREL Benoit, PELLEGRINELLI Pierre

Absent excusé : DELEGLISE Roland,

Objet de la réunion : Tirage coupe de l'Oise U14, U15, U16 et U18

La commission des jeunes adresse ses sincères condoléances à la famille de Patrick Cambron ancien dirigeant de Villers Saint Paul.

La commission procède au tirage au sort du premier tour de la coupe de l'Oise U14, U15, U16 et U18 qui aura lieu les 2 et 3 octobre 2021.

U14

19 équipes engagées

3 matchs

12 équipes D1 géré par la Ligue exemptes

1 équipe exempte en District : US NOGENT

U15

53 équipes engagées

24 matchs

6 équipes de la Ligue exemptes

U16

23 équipes engagées

7 matchs

6 équipes de la Ligue exemptes

3 équipes exemptes en District : FC BETHISY, US GOUVIEUX et AS ST SAUVEUR

U18

50 équipes engagées

17 matchs

15 équipes engagées en Gambardella ou en Ligue

1 équipe exempte en District : US CIRES LES MELLO

Prochaine réunion sur convocation

Le Président et secrétaire de séance : P. MAIGRET

